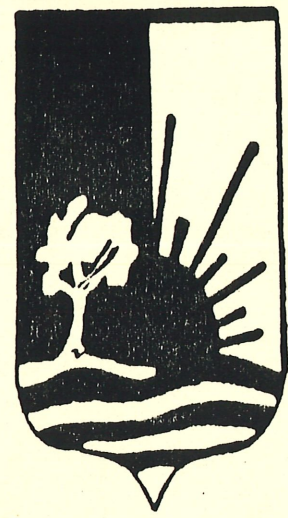


BUSSAC info



N° ISSN 0776-2246



Lac de Lugano (Suisse)

Bulletin local

PARUTION TOUS LES 2 MOIS

MAI - JUIN 88

n° 28

S O M M A I R E

	Pages
- <u>LA VIE DES SECTIONS</u> :	
. Football : Assemblée Générale.....	3
. Informatique.....	10
. Jumelage.....	11
. Les 19 kms de Bussac.....	12
. Tennis Info.....	16
- <u>INFORMATIONS LOCALES</u> :	
. Compte-rendu du 4 Mai.....	19
. Conseil d'Ecole du 28 Mai.....	24
. Fête de l'Ecole.....	26
. Garderie.....	29
- <u>INFORMATIONS GENERALES</u> :	
. Elections Législatives du 5 Juin.....	30
- <u>INFORMATIONS MUNICIPALES</u> :	
. Réunion du Conseil Municipal.....	31

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

- | | |
|-------------------------|--------------------|
| - Marie-Claude ALLINAND | - Marie-Jo CHAPUIS |
| - René BOURAUD | - Nicole GUITER |
| - Joseph CASTILLON | - Michèle KROSTAS |
| - Nicole CHABOT | - Suzanne MAGNERON |

ASSEMBLEE GENERALE de la SECTION FOOTBALL DU FOYER RURAL

BUSSAC-sur-CHARENTE - le 4 juin 1988

La séance est ouverte à 18 h 15 par le Président de la section Football, Monsieur Joël CLINKEMAILLIE qui remercie les personnes présentes.

Il nous donne les résultats des équipes dans le championnat Aunis-Saintonge.

SENIORS : 2ème de la poule avec 17 victoires
4 défaites
(P.2) 1 match nul
(69 buts marqués, 14 buts encaissés)

CADETS : 2ème ex aequo de la poule

POUSSINS 1er de la phase B

PREVISIONS SAISON 88/89 :

Le club recrute des joueurs catégories JUNIOR, CADET, POUSSIN et PUPILLE.

Engagement en championnat pour la saison prochaine :

- . Séniors : 1 équipe
- . Juniors : 1 équipe

- . pupilles/poussins : entente avec Taillebourg
(matches aller à BUSSAC, matches retour à Taillebourg)
- . Débutants : 1 équipe

ACTIVITES :

Pour l'année 87/88 la section a organisé :

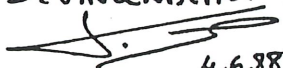
- un concours de belote le 13/2/88 (avec le Foyer Rural)
- un tournoi jeunes (cadets et poussins) le 12 mai 1988
- un tournoi séniors le 15 mai 1988

RAPPORT FINANCIER :

Le trésorier Daniel VINCENDEAU nous donne lecture du rapport financier dont détail ci-joint.

BILAN PARTIEL SAISON 87/88 FOOTBALL

Période 23.09.87 au 4/6/88

	DEPENSES	RECETTES	OBSERVATIONS
<u>Equipements</u> ballons	714,00		
<u>Aménagement local</u> Evier, robinetterie, meuble bas et haut	1150,00		Achat occasion
<u>Amende arbitrage</u>	400,00		2 ^{eme} saison sans arbitre
<u>Calendriers</u>	1500,00	4120,00	Bénéfice 2620, F
<u>TOURNOI</u> MINIMES CADETS	2897,50	5915,60	Bénéfice 3018,10
SENIORS	2017,00	3965,50	" 1948,50
<u>Frais de fonctionnement</u> <u>Bilan des matchs</u> }	4885,95	4427,10	nota: bénéfice sur match
<u>Carte du foyer rural</u> - 30 enfants - 33 adultes	2235,00		Recette saison 86/87
	15799,45	18428,20	
<u>Report caisse du 23.09.87</u>		135,25	
		18563,45	= 2764 Francs Bénéfice
<u>Soirée belote avec Foyer rural</u> 4758 F / 2 = 2379 F recette partagée		2379,00	en caisse au F. RURAL
		20942,45	5143 Francs BENEFICE
Le TRESORIER D. VINCENTEAU  4.6.88			

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :

Les membres sortants sont réélus à l'unanimité.
Il s'agit de :

Joël CLINKEMAILLÉ, Edouard CHABOT, Michel JACQUES, Jacques MONGET,
Jacky GENAT, André PERRIN et Christiane GENAT.

Les autres membres en cours de mandat sont :

Daniel VINCENDEAU, Eric MONGET, Régis MOREAU, Jacques SAVARIT,
Jean-Pierre MONGET, Claudine PATROUILLAULT et Marcel PELTIER.

De nouveaux candidats sont élus :

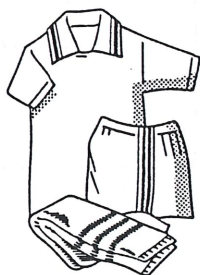
Roland MONGET, Jocelyne LAJOIE, Bernard DEMAZOIN et Stéphane CHABOT.

Monsieur CASTILON, Président du foyer rural qui nous a fait
l'honneur de sa présence, est satisfait de l'ambiance de la section qui
fonctionne bien. Nous le remercions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le président,
J. CLINKEMAILLÉ

La Secrétaire,
Ch. GENAT



FOYER RURAL MUNICIPAL - BUSSAC S/Chte

SECTION FOOTBALL

Membres du bureau

Année 1988/1989

Président	MONGET Roland	46 74 29 77
Vice-Président	CLINKEMAILLIE Joël	46 74 00 22
Trésorier	VINCENDEAU Daniel	46 74 64 73
Trésorier-Adjoint	PELTIER Marcel	46 74 50 20
Secrétaire	GENAT Christiane	46 74 50 22
Secrétaire-Adjointe	PATROUILLAULT Claudine	46 74 24 26
<u>Responsable :</u>		
Poussins/Pupilles	PERRIN André	46 74 23 52
Débutants	CHABOT Stéphane	46 74 17 15
Séniors/juniors	MONGET Jacques	46 74 08 32
<u>Membres</u>		
	CHABOT Edouard	46 74 17 15
	DEMAZOIN Bernard	46 74 06 60
	GENAT Jacky	46 74 50 22
	JACQUES Michel	46 74 09 57
	LAJOIE Jocelyne	46 74 29 02
	MONGET Eric	46 92 50 23
	MONGET Jean-Pierre	46 74 10 41
	MOREAU Régis	46 74 53 38
	SAVARIT Jacques	46 93 27 25

Bussac-sur-Charente, le 23 Juin 1988

BUSSAC CHARENTE FOOTBALL , une section dynamique !

Créée à l'origine du Foyer Rural cette sympathique section marque de son empreinte, la vie de notre localité.

On pourra lire par ailleurs le compte rendu de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 4 juin dernier, ainsi que la composition de l'équipe dirigeante qui s'est agrandie de quelques unités supplémentaires.

Cela dénote bien les envies et l'intérêt que suscite la vie de cette section.

Le 12 Mai, Jeudi de l'Ascension, les jeunes équipes CADETS et POUSSINS se trouvaient en compagnie de plusieurs clubs alentours pour disputer un tournoi.

Quatre équipes POUSSINS se sont rencontrées et nos jeunes Bussacais, s'ils sont bien montés sur le podium, n'occupaient que la 3ème place. Mais, comme l'a dit le baron Pierre de Coubertin, l'essentiel est de participer.

Onze équipes CADETS ont pris la suite. Ce fut une journée bien remplie. Bussac s'octroya la 4ème place. On notera que ce rassemblement vit évoluer tout au long de la journée, plus de CENT gamins.

Toutes les équipes participantes repartirent chacune avec une coupe. Que les généreux donateurs en soient ici tous remerciés, car le plaisir qui fut donné aux participants aura des retombées positives l'année prochaine, nous l'espérons bien.

L'animation de cette journée fut également tout autour du terrain où de nombreuses mamans mirent la main à la pâte pour nourrir une grande partie des participants.

Trois jours plus tard, le dimanche 15 , se disputait le Tournoi SENIORS avec 6 équipes. Le vainqueur fut Aytré, Bussac se classa second d'une finale qui fut malheureusement écourtée à la suite d'un violent orage.

Cela refroidit à peine l'ambiance et beaucoup se sont promis de revenir l'année prochaine.

Après l'Assemblée Générale qui s'est tenue le samedi 4 juin, 150 convives s'étaient donnés rendez-vous à la Salle Municipale pour y déguster un excellent repas composé essentiellement de **FROMAGES**, préparés et servis par les familles MOREAU et JACQUES.

Ceux qui n'ont pas encore eu le plaisir de participer à un tel repas se doivent de combler le retard car il s'agit vraiment là de quelque chose de particulier et surtout ^{de} délicieux.

Le repas pris, on dansa une grande partie de la nuit avec le concours de l'orchestre **James LAWRENCE**.

La joie de se retrouver ensemble, de partager un moment privilégié reflétait bien l'esprit dans lequel a été créé le Foyer Rural.

Pour ceux qui ont eu à préparer cette soirée et ensuite à effectuer le rangement, cela représente beaucoup de travail, mais quel plaisir par contre peut procurer la réussite !

Mais le championnat n'était pas encore terminé à ce moment-là. BUSSAC, second de sa poule à la fin de la saison 87/88, se voyait offrir la possibilité de jouer en division supérieure en disputant les matchs de barrages.

Figurant dans une poule de cinq clubs, il fallait terminer dans les 3 premiers pour jouer en seconde division la saison 88/89. BUSSAC remplit largement son contrat en terminant à la seconde place, gagnant 3 matchs sur 4.

Pour la prochaine saison, la section présentera probablement une équipe séniors qui évoluera en deuxième division de district, une équipe Juniors, une équipe pupilles, une équipe poussins et une équipe débutants.

Cela représentera près de 60 licenciés et la section sera probablement amenée à faire une entente avec Taillebourg, afin de faire disputer le maximum de matchs de championnat pour les jeunes.

Il est fait appel à toute candidature de jeunes ayant entre 6 et 12 ans (y compris filles) pour venir compléter les équipes en cours, et peut-être faire des équipes 100/100 Bussacaises.

Depuis plusieurs années, Bussac recherchait un arbitre, élément indispensable dans un club pour pouvoir bénéficier d'arbitres officiels pendant les matchs de championnat.

Nous avons le plaisir d'enregistrer la venue de Monsieur GONNIN Jean-François, habitant La Tournerie, qui souhaite entrer dans la carrière d'arbitre.

Tout sera mis en oeuvre pour faciliter son insertion dans un rôle ô! combien ingrat mais nécessaire pour le bon déroulement des matchs.

La section vient de se voir offrir, à l'occasion de son accession en division supérieure, 2 ballons par les familles Guy et Pascal GAUDIN.

Merci aux généreux donateurs !

La vie des sections, c'est la vie du Foyer rural,
la section football l'a bien compris et elle
tient bien sa place !

Le Président,
Roland MONGET

SECTION INFORMATIQUE

Depuis le mois de Décembre, la Section Informatique a fonctionné dans les locaux de l'Ecole avec un effectif satisfaisant :

- 40 scolaires de l'Ecole,
- 6 scolaires du Collège,
- 4 adultes.

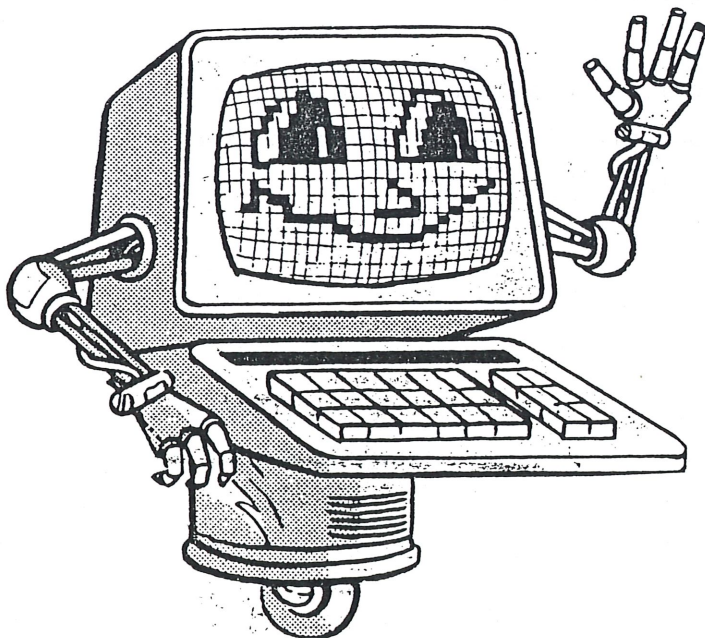
Récemment la Section a été dotée de deux ordinateurs supplémentaires (2 T08D fonctionnant avec disquettes) beaucoup plus rapides et beaucoup plus performants (l'un offert par la Municipalité, l'autre par le Foyer Rural).

Pour les scolaires de l'école, les cours finiront le 30 Juin.

Toutes les activités reprendront à la rentrée scolaire de Septembre et les animateurs espèrent que la participation des habitants de la commune sera aussi bonne sinon meilleure.

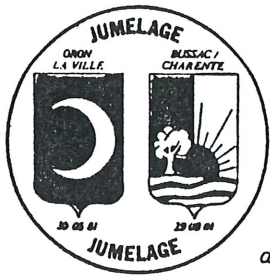
Actuellement, le groupe étudie la possibilité de mettre sur ordinateur la course pédestre (19 kms de Bussac) organisée le Dimanche 11 Septembre par la Section Gymnastique-Musculation du Foyer Rural Municipal.

BONNES VACANCES A TOUS....



La Section

JUMELAGE



Dans "Le Courrier de la Broye et du Jorat" du vendredi 20 mai 1988, le Comité Oronais du Jumelage communique le programme pour la semaine du 3 au 10 juillet.

Afin de rassurer ceux des Bussacais qui organisent toutes leurs activités, même celles de vacances, (et les curieux qui veulent savoir où vont les autres), j'emprunte au journal suisse les principales étapes qui jalonnent cette semaine.

- Arrivée à Oron le dimanche 3 juillet (train ou voitures). Le soir, "sur la place du village, un pique-nique canadien (?) réunira Français et Suisses."

- Lundi : Jour de repos qui permettra aux retardataires de nous rejoindre pour être fin prêts pour la suite.

- Mardi 5 : Promenade en car qui nous mènera à Lucerne et au glacier du Rhône en passant par la Furku. Au retour, nous franchirons le Grimsel et nous nous arrêterons à Berne. Entre-temps, ici au village, une équipe dévouée nous aura préparé un repas auquel tous seront conviés dès le retour.

- Mercredi : Chacun rechargera ses batteries en vue des journées à la montagne prévues pour jeudi et vendredi. Pour les marcheurs, divers itinéraires seront proposés. Jeudi, chacun selon ses forces et ses désirs admirera nos paysages alpestres depuis l'un des sommets de la région de Villars. Nous passerons la nuit dans la cabane de Bretaye et le lendemain d'autres promenades plus tranquilles pourront être entreprises.

- Samedi 9 juillet : Grasse matinée pour beaucoup, sinon pour tous, parce que le "Bouquet final" est prévu pour la soirée. Après un apéritif pris sur la place du village, nous souperons chez "Barnabé" à Servion.

Voici donc des précisions très prometteuses ; chaque Bussacais s'équipera en fonction de ce programme : de bonnes chaussures, des appareils-photos (des couleurs et des diapos pour les projections hivernales, des noir-et-blanc pour le journal)... et des Alka-Seltzer...

Je voudrais donner un conseil aux participants bussacais : gardez votre fantaisie pour laisser une part à l'improvisation, ne soyez pas trop précis ; ne faites pas trop de projets ; et laissez nos amis suisses nous emmener en vacances...

Faisons confiance à leur imagination.

D'avance, merci pour les bonnes heures que nous allons passer ensemble...

J. CASTILLON

Les 19 Kms de BUSSAC s/ CHARENTE

Lors de la parution de BUSSAC INFO en tout début d'année, le projet d'une course pédestre avait été lancé. En mettant un pied devant l'autre, petit à petit, ce projet est passé au concret, puisqu'à ce jour, il ne reste que quelques détails à régler.

Cette manifestation sportive organisée par la Section Musculation & Gymnastique Féminine du Foyer Rural se déroulera le Dimanche II Septembre au matin.

Il y aura 2 courses dans une, puisque les marcheurs pourront participer, mais partiront I heure avant les coureurs, sauf modification.

Cette course pédestre a été inscrite au calendrier de la Fédération Française d'Athlétisme Départementale et un dossier y sera déposé, ce qui amènera les meilleurs spécialistes du département. Il y aura du beau monde à Bussac le II Septembre, d'autant plus que la plupart des clubs des départements voisins seront représentés ce jour-là ; la qualité sera là.

Quant au parcours, plutôt sélectif, une chose est sûre, il faudra un bon entraînement pour avoir des prétentions. Tout sera prévu ce matin-là, ravitaillement sur le parcours, médecin, Croix Rouge et une superbe remise des prix. Un souhait, les organisateurs aimeraient voir participer des Bussacais et Bussacaises en nombre important.

D'ailleurs, une coupe sera offerte à leur intention. Alors un conseil, commencez l'entraînement dès maintenant, même si vous finissez loin dans le classement. Vous aurez eu la satisfaction de participer.

Sachez que pour la petite anecdote, Mr Michel JAZY a apporté son concours, avec sa société ADIDAS, car cette dernière offrira les dossards et ceci à titre gracieux. Un grand merci, ainsi qu'au Crédit Agricole qui sera partenaire de cette épreuve sportive, sans oublier U.C.A.B. (Union des Commerçants & Artisans de Bussac) et la Municipalité également. La Sté Marchat Monnier a apporté son concours, d'ailleurs n'a-t-elle pas

été la première commanditaire de cette épreuve et ceci depuis le début du projet : un grand coup de chapeau !!! Egalement le Club Informatique de Bussac traitera les engagements et le classement.

Cette épreuve verra le jour grâce à ces personnes, ainsi que celles qui se reconnaîtront dans ces lignes.

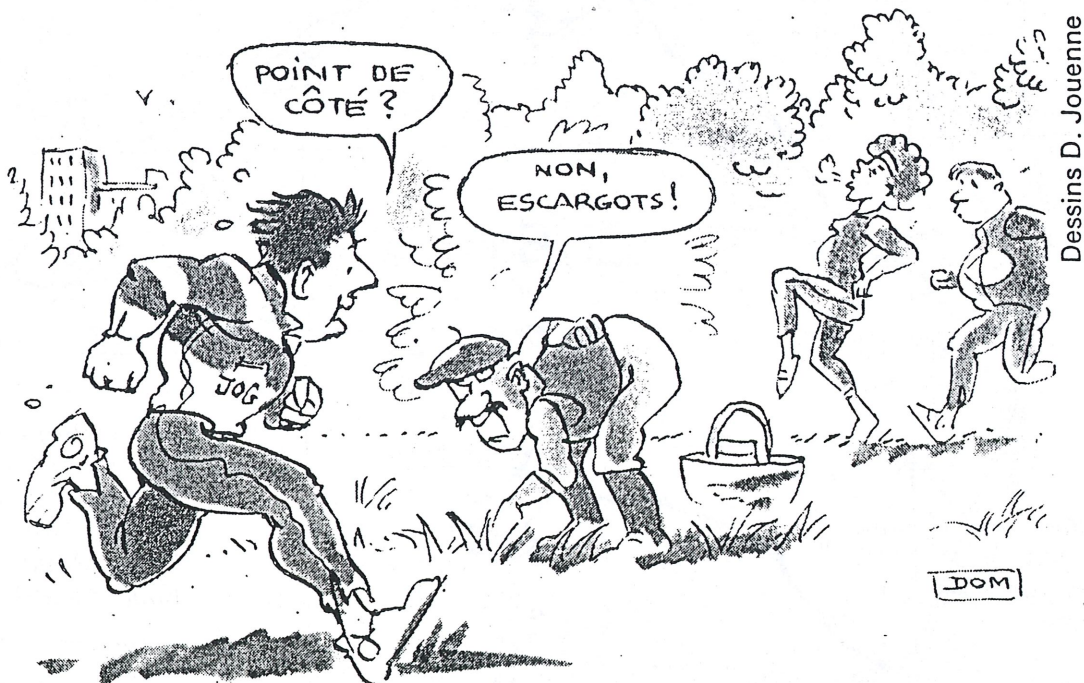
En fin de compte, organiser dans des conditions telles devient vraiment très encourageant. Juste une petite lacune, les organisateurs sont toujours à la recherche de coupes et de lots ! Car il en faudra beaucoup si on veut que notre épreuve soit reconnue comme bonne, et peut-être l'année prochaine recommencer sur une plus grande envergure. Et maintenant, courez !!! Surtout chaussez-vous bien, ceci est indispensable, en ADIDAS bien sûr !

Les réglemens pour les éventuels concurrents Bussacais seront à leur disposition au Foyer Rural.

Prière de contacter les responsables.

N'oubliez pas de vous inscrire une semaine avant l'épreuve. Merci.

Jean-Pierre CLERFEUILLE



REGLEMENT

DEPART : 9 H 30 - Proximité du Foyer rural

Ouverture des inscriptions : 8 h - Se munir de 4 épingles.

Course allure libre, ouverte à tous, femmes de plus de 17 ans, hommes de plus de 18 ans, licenciés et non licenciés, ainsi que marcheurs (voir règlement spécial).

Service médical assuré - Sanitaires et vestiaires non gardés - Parking - Douches.

Circuit de 19 Km, entièrement balisé et fléché : une boucle de 9 Km 500 à parcourir deux fois : 100 % bitume, sur parcours vallonné, mesuré roue géomètre.

Chronométrage prévu.

Ravitaillement, épongeage prévus : 5 Km, 10 Km, 15 Km et arrivée.

Affichage des temps après course.

Suiveur à bicyclette uniquement

Classement : Junior, Sénior, Vétérans 1,2,3 ainsi que classement féminin, militaires et individuels ainsi que le club le plus représentatif.

Coupes, diplômes, médailles, lots et casse-croûte avec boissons, gratuits sur remise du dossard.

REGLEMENT MARCHEURS

Les horaires pour les marcheurs sont avancés d'une heure, départ 8 h 30. Même itinéraire. Un classement est prévu si plus de 10 concurrents.

Droit d'engagement : 30 F. Chèque à envoyer libellé à l'ordre de : Foyer Rural Municipal de Bussac-sur-Charente, avec coupon-réponse impérativement avant le 9 septembre (pour classement informatique préalable).

Remise de prix et vin d'honneur à la Salle Municipale de BUSSAC-SUR-CHARENTE.

Renseignements auprès de M. Jean-Pierre CLERFEUILLE au 46.74.26.34 après 20 h.

TENNIS INFO

Si l'activité tennis a été un peu longue à démarrer cette année, en raison d'un printemps peut-être un peu pluvieux, elle a maintenant nettement repris ainsi qu'en témoigne le tableau de réservation des courts.

* PYRAMIDE:

C'est autour de ce "classement" interne que s'est organisé le début de la saison.

Nous rappelons qu'elle est ouverte à tous et qu'il suffit, pour s'y inscrire, de contacter un des responsables (cf panneau d'affichage).

* STAGE D'EDUCATEUR:

Jean-Paul LAJOIE a pu participer, avec l'aide du Foyer Rural, à un stage FFT d'éducateur premier degré.

Objectif de cette formation: l'initiation des jeunes à la pratique du tennis.

Si ce stage a été plutôt éprouvant pour Jean-Paul (c'était du sérieux !) nos jeunes joueurs bussacais du mercredi après-midi pourront ainsi bénéficier de meilleurs conseils.

* COURS ADULTES:

- Une série de cours de "perfectionnement" a débuté fin Mai avec un groupe de six adultes sous la conduite de Sylvain DURA.

Ce groupe a été formé à partir des demandes enregistrées l'année dernière qui n'avaient pu être satisfaites.

Nous souhaitons, dans la mesure des possibilités de notre animateur bénévole, pouvoir poursuivre cette action en Septembre avec un autre groupe.

Compte tenu de l'ambiance de ces cours du samedi matin les places risquent d'être disputées...

- Un second groupe d'initiation, plus réduit, est animé par Jean-Paul LAJOIE aux mêmes heures.

* TOURNOI INTERNE:

Son déroulement n'a pas été facilité par le temps de ce début Juin et la finale a dû être reportée d'une semaine.

Les participants ont cependant été nombreux, répartis en trois tableaux:

- . Simple Jeunes (moins de 14 ans).
- . Simple dames.
- . Simple messieurs.

Les finales ont été remportées par:

- Tableau Jeunes: Olivier PATROUILLAULT face à Julien POMMIER.
- Simple dames: Catherine BARET face à Joëlle DURA.
- Simple messieurs: David PIMIENTA face à Paul PIMIENTA.

Le pique-nique (maintenant traditionnel) prévu en fin de tournoi, remis en raison d'une pluie intempestive, a eu lieu malgré tout avec une semaine de retard. Mais, c'est promis, nous mettrons tout en oeuvre pour que l'année prochaine il fasse beau !

*** PEINTURE DU COURT N°1:**

Sa surface est dégradée et la présence d'algues le rend dangereux par temps humide.

Sa remise en état (peinture) doit être effectuée incessamment par la municipalité.

Afin de limiter la période d'immobilisation des courts, nous faisons appel aux joueurs de bonne volonté afin qu'ils puissent, si cela s'avère nécessaire, compléter le soir l'action de nos employés communaux lorsque les travaux seront en cours.

*** ACTIVITES PREVUES POUR SEPTEMBRE:**

En fonction de l'état des terrains nous vous proposons d'organiser un tournoi de double (équipes formées par tirage au sort) sur un week-end de Septembre. Cela doit pouvoir promettre quelques parties animées...

*** AFFICHAGE DES CARTES DU FOYER RURAL:**

Nous vous redemandons, lorsque vous jouez, de bien vouloir afficher votre carte sur le tableau. Ceci permet:

- 1- de s'assurer que les joueurs sont bien membres du Foyer Rural conformément au règlement intérieur. (Bussac s'agrandit, les sections du Foyer Rural sont nombreuses et les responsables de la section tennis ne peuvent connaître tout le monde).

- 2- d'écarter, si nous respectons tous cette obligation, un certain nombre de "squatters" qui utilisent les courts sans être membres du F.R. pénalisant ainsi des bussacais qui, même munis de cartes, n'oseront pas s'imposer (je pense en particulier aux enfants).

Enfin, bien qu'il soit encore un peu tôt, nous pensons déjà à l'Assemblée Générale de la section pour la rentrée prochaine et lançons un appel afin qu'un maximum de joueurs y participent et, s'ils le désirent, posent leur candidature à l'élection du bureau de la section.

Ce n'est en effet que grâce à la participation active de tous ceux que le tennis intéresse à titre divers que cette section pourra vivre pleinement.

Pour le bureau

J.L. POMMIER

Changement dans le Comité de Lecture.

Janine CASTILLON a donné sa démission de conseillère à la rédaction. Elle est remplacée par N. Guiter.

De ce fait, nous prions nos correspondants de remettre leurs articles dans la boîte aux lettres du Foyer Rural Municipal, de N. Guiter et à Marie-Claude ALLINAND à la Mairie.

COMPTE-RENDU de la REUNION du 4 MAI 1988

Le mercredi 4 mai 1988, le Maire et le Président du F.R. de Bussac réunissaient à la Mairie les responsables des sections, afin d'examiner les problèmes posés par l'entretien des installations du F.R.

Étaient présents à cette réunion :

- Pour la municipalité :

M. CHAPUIS (Maire)

M. BEDOCHAUD (responsable des bâtiments communaux)

- Pour le Foyer Rural :

M. CASTILLON (Président)

Mme CASTILLON (Jumelage) (Secrétaire de séance)

M. CHABIRON (Photo)

M. CHABOT Michel (Tennis de Table)

M. CLINCKEMAILLIE (Football)

Melle COSTE (Gymnastique féminine)

M. GAUDIN (Boule)

M. GUITER (Informatique)

Mme GENAT (Football)

M. POMMIER (Tennis)

M. POUPONNOT (Comité des fêtes)

- Étaient excusés :

M. BOURAUD (Journal)

Mme CHAPUIS (bibliothèque)

Mme DE LA TASTE (Gymnastique féminine)

A 21h, le Président Castillon ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour : entretien des installations du F.R. ; en signalant qu'il vient de tondre le gazon du terrain de foot, de sa propre initiative et avec son matériel personnel, par simple coopération avec la section foot pour le bon déroulement des matches.

Il s'apprête à lire l'article de la Convention concernant l'utilisation des locaux du F.R., mais

- M. Chapuis demande la parole un instant, pour dire qu'il apprécie l'initiative de M. Castillon de provoquer cette réunion ; explique que les municipaux sont un peu coupables, mais ils ont été très pris par d'autres activités. D'autre part, la Convention a vieilli avec le temps ; certaines choses écrites restent valables, d'autres moins. M. Chapuis constate un certain déséquilibre au niveau des responsabilités concernant les installations F.R. et leur entretien.

- M. Castillon lit l'article 3 de la convention où il est dit que le F.R. assurera l'entretien locatif à l'intérieur des locaux mais l'extérieur ? entente avec la municipalité qui pourra apporter son concours.

- M. Chapuis rappelle le plaisir qu'avait M. Mazemondet à tondre le terrain à l'époque où la convention a été établie. La municipalité fournit le matériel... quand il fonctionne. Sinon, M. Chapuis propose sa tondeuse personnelle.

- M. Bedochaud avait signalé à M. Clinckemaillié en début de saison que l'entretien du terrain serait problématique parce que les employés municipaux allaient être très occupés.

- M. Clinckemaillié répond que l'équipe est très occupée par l'encadrement, la sécurité des jeunes, les matches ; que le calendrier du foot commence en août et que chacun a beaucoup à faire tout au long de l'année.

- M. Chapuis rappelle que la municipalité a eu à coeur de créer des locaux pour le F.R., d'aménager des terrains. Pour ces créations, le F.R. de Bussac n'est pas si mal placé, mais on ne peut animer toutes ces activités que par le bénévolat, travail pas toujours apprécié à sa juste valeur. Le personnel municipal restreint ne pouvant faire face aux

travaux d'entretien, il faut donc pour que tout fonctionne dans l'intérêt de tous, qu'il existe une bonne entente entre le propriétaire (la municipalité) et les associations.

Le meilleur moyen de régler les problèmes étant d'en discuter, il convient pour ces questions d'entretien de contacter le responsable, France Bédochaud.

- Mme Genat demande quelle est la durée d'une tonte du terrain de foot.

Réponses : 4 heures avec matériel municipal
(dit M. Bédochaud)

8 heures avec mon matériel !
(dit M. Castillon)

Et il faut 4 ou 5 tontes au printemps + 1 ou 2 dans l'année...

Puis chaque section va aborder ses problèmes particuliers.

On continue sur la lancée du football :

- M. Clinckemaillié, d'accord pour refaire aussi souvent que nécessaire le tracé des 500m de lignes, rappelle qu'ils ont fabriqué un traceur assez efficace ; que l'entretien des vestiaires est à peu près régulier, que l'aménagement du local foot est en voie de finition : mur et cloison le 5 mai, et le reste à suivre...

- M. Chapuis : on en revient aux termes de la convention. La municipalité fait la tonte et l'entretien des terrains, sauf cas d'impossibilité, et alors : entente avec la section intéressée.

- M. Clinckemaillié demande s'il serait possible d'obtenir un petit terrain d'entraînement annexe, afin de ne pas détériorer le terrain de compétition.

- M. Chapuis annonce que depuis 4 ans, un terrain de 7000m² a été acheté à côté du terrain de foot. Initialement plusieurs projets avaient été formulés :

1) en priorité : aire de stationnement + terrain de boules,

2) création d'un mini-golf,

3) dépôt de matériel communal.

Sur ces 3 projets, la discussion s'engage.

- M. Gaudin : pour un terrain de boules qui puisse être homologué afin d'organiser des championnats, il faut prévoir 60 jeux de 50m².

- M. Chabiron demande ce qu'est le mini-golf, quelles dimensions (réponse : 1000m² environ).

- Le projet N°3 est écarté, car la municipalité s'est rendu acquéreur d'un terrain SNCF désaffecté, au Grand Village.

- M. Clinckemaillié suggère d'utiliser la place restante pour la création d'un mini terrain de foot.

- M. Chapuis constate qu'il y aurait effectivement la place pour toutes ces installations, suggère à M. Bedochaud de faire établir un plan, et à chaque section intéressée de repenser à ce projet de façon plus précise (surfaces exactes, coût approximatif, financement).

Il est souhaité une réunion assez proche pour discuter du projet et du planning, si l'on veut la réalisation avant mars 89.

- M. Pommier pour la section tennis, aborde alors le problème posé par l'état des courts : l'un a été remis à neuf, mais l'autre est jugé dangereux, car bosselé, couvert de mousse, fissuré. Il devient urgent de le réparer, mais qui va s'en charger ? Plusieurs techniques sont possibles. On peut se charger du nettoyage avec un fongicide, mais ensuite c'est du travail d'entreprises spécialisées. Il va contacter plusieurs entreprises pour un devis à présenter à la municipalité.

Les autres sections iront ensuite très vite :

- M. Guiter pour l'informatique, n'a rien à signaler.

- M. Chabot demande où en sont les démarches concernant le plafond de la salle de tennis de table. Réponse de M. Bedochaud : question d'assurance.

- Mme Castillon rappelle que 50 personnes sont inscrites pour le voyage jumelage à Oron, mais pas de problème de locaux.
- Melle Coste dit que la salle de gymnastique n'a eu qu'un léger problème de chasse d'eau très vite réglé.
- M. Chabiron demande la pose d'un carrelage à terminer et l'installation d'un deuxième chauffage dans le labo-photo.
- M. Castillon rappelle à ce propos que la facture EDF avoisine 3.800F pour 2 mois.
- M. Pouponnot pour le comité des fêtes signale qu'il n'a plus de locaux.
- M. Gaudin demande la réfection de la toiture du local pétanque.
Réponse : utilisation des tuiles de récupération de l'école.
- M. Chapuis parle de l'organisation d'un vin d'honneur après la course pédestre du 11 septembre 1988, et propose aux participants de l'accompagner au bar Monget.

La séance est levée à 22h30.



CONSEIL D'ECOLE

du 28 Mai 1988

En présence de Mr BEDOCHAUD, adjoint au Maire, et de Mr JOUET, D.D.E.N., le Conseil d'Ecole s'est réuni à l'école, à 9 heures, le Samedi 28 Mai.

Différents problèmes ont été discutés :

I) TRAVAUX A L'ECOLE :

Les W.C., côté primaire, sont en train de se terminer. L'aménagement de la salle de jeux de la maternelle aura lieu cet été comme prévu.

2) COOPERATIVE SCOLAIRE A LA RENTREE :

Le montant de la cotisation actuelle est maintenu.

3) EFFECTIFS DE L'ECOLE A LA RENTREE PROCHAINE :

- Maternelle.....	29
- C.P. + C.E.I....	22
- C.E.I + C.E.2...	23
- C.M.I + C.M.2...	<u>30</u>
soit.....	104 élèves

4) CHALLENGE SPORTIF :

Il aura lieu à Saintes, le Samedi matin 11 Juin pour la classe de C.M.I - C.M.2. Quatre parents d'élèves seront sollicités comme accompagnateurs.

5) VOYAGES SCOLAIRES :

Un voyage se déroulera le 2 Juin en direction de l'Aquarium de La Rochelle pour la classe maternelle et celle de Mlle COSTE.

Le deuxième voyage aura lieu le 23 Juin pour les deux autres classes. Les élèves visiteront le Phare de la Coubre et le Zoo de La Palmyre.

.../...

6) DEPENSE EXCEPTIONNELLE :

Cette année, sur le budget de sa coopérative scolaire, Mme CASTILLON a acheté un fichier de lecture très utile aux élèves pour la somme de 1.150,00 F.

7) PREPARATION DE LA FETE DE L'ECOLE DU SAMEDI 18 JUIN :

Une réunion préparatoire aura lieu avec les parents le Vendredi 3 Juin à 20h45 à l'Ecole.

Le même jour, mais l'après-midi, les parents volontaires prépareront la pêche à la ligne en confectionnant les paquets.

De plus, il est envisagé un atelier "rubans" afin d'améliorer les costumes des enfants. Des parents et des élèves y participeront (semaine d'avant la fête).

Fait à Bussac le 31 Mai 1988

La Directrice,
Janine COSTE

Le Directeur,
Jean GUITER

KERMESSE DE L'ECOLE

du Samedi 18 Juin



La Classe Maternelle



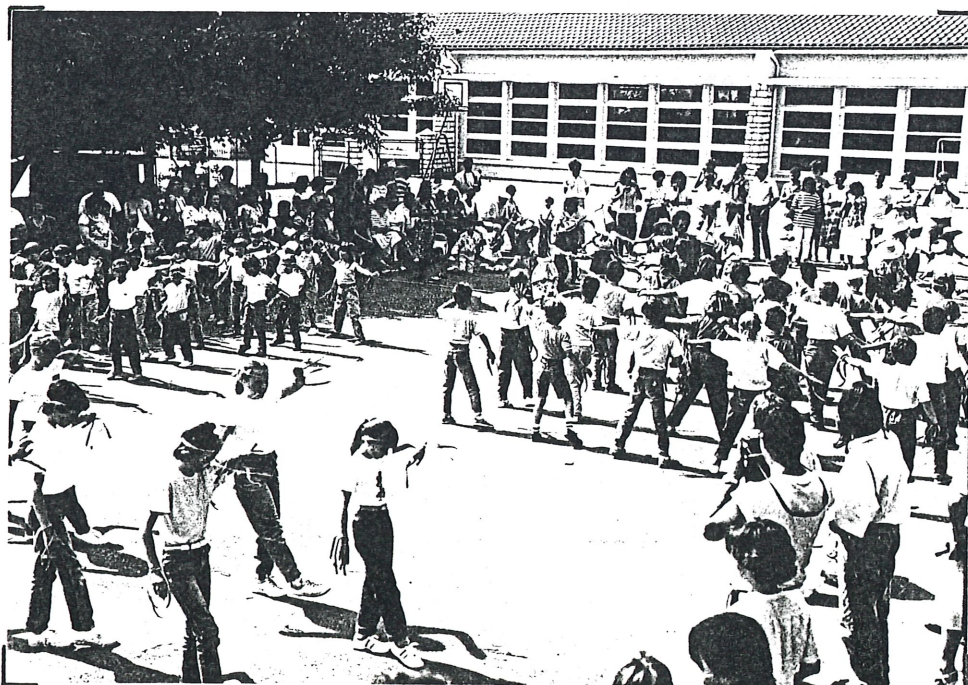
Les élèves de M^{lle} COSTE



La Classe de
M^{me} CASTILLON



Les élèves
de M^r GUITER



Le Final
interprété par
toute l'école.

FETE de L'ECOLE

Sous un soleil radieux, le Samedi après-midi 18 Juin, parents et enfants ont participé à la Kermesse de fin d'année qui s'est déroulée dans la cour de l'école. Et, cette année, les ombrages étaient les bienvenus !...

Les familles des élèves se sont pressées, nombreuses, autour des différents stands : pêche à la ligne, "boules-bouteilles", fléchettes, jeux de piscine, "casse-boîtes", jeu de dés, "ballon-foot", enveloppes surprises, buvette, gâteaux, lots, etc...

Puis ce fut le spectacle : danse du chapeau et danse du chapeauté par les élèves de Mme MIMAUD costumés et maquillés ; la belette et une danse yougoslave par les élèves de Mlle COSTE ; une danse israélienne et une danse flamande par les élèves de Mme CASTILLON ; une autre danse israélienne et une danse américaine par ceux de Mr GUITER ; et enfin le final interprété par toute l'école.

Ensuite eut lieu la course aux sacs appréciée par de nombreux concurrents, adultes et enfants.

Le tout se termina dans la bonne humeur autour de 18h30 avec le tirage de la tombola.

Les élèves et les enseignants remercient tous les parents et amis de l'école qui ont aidé à la mise en place et à l'animation des stands et qui ont contribué ainsi à la réussite de cette petite fête.

Encore merci à tous et à l'année prochaine.

GARDERIE MUNICIPALE

FONCTIONNEMENT de la GARDERIE -

L'accueil est assuré à l'Ecole Publique de Bussac-sur-Charente, les **Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h. à 9h., et de 17h. à 19h.**

Elle sera fermée pendant les vacances scolaires.

Un petit déjeuner et un goûter seront servis aux enfants pendant les heures d'ouverture de la garderie.

Les Parents s'engagent à respecter les horaires d'ouverture et de fermeture de la garderie.

Ils devront pour chacun des enfants, remplir une fiche d'inscription qui précisera, en particulier, l'identité de la personne habilitée à reprendre l'enfant le soir.

PARTICIPATION FINANCIERE des FAMILLES -

Le service de garderie est payant. Il est revu chaque année au moment du vote des tarifs des services publics par le Conseil Municipal.

Le décompte des heures de garderie est effectué à la fin de chaque mois.

Les Parents sont alors avisés et devront s'en acquitter auprès du Secrétariat de la Mairie de Bussac-s/Chte, aux jours et heures d'ouverture de celui-ci. Le paiement sera effectué par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public, ou en espèces (un reçu vous sera délivré).

* * * * *

Les **inscriptions** auront lieu le
le **LUNDI 5 SEPTEMBRE 1988 de 17H.30 à 19h.**
et les lundis suivants de 17h.30 à 18h. à la **Mairie** de Bussac-sur-Charente

* * * * *

ELECTIONS LEGISLATIVES 5 Juin 1988

A - CIRCONSCRIPTION

B - ARRONDISSEMENT

C - CANTON

D - COMMUNE

E - CODE COMMUNE

... 3ème
... SAINTES
... SAINTES-NORD
... BUSSAC SUR CHARENTE
... 043

RESULTATS	VOIX	CANDIDATS	VOIX
F - INSCRITS	664	K - M. THOMAS	63
G - ABSTENTIONS	216	L - X. DE ROUX	117
H - VOTANTS	448	M - R. BEIX	237
I - BLANCS/NULS	12	N - J. C. RICHARD	19
J - EXPRIMES	436	O - TOTAL	436

INFORMATIONS MUNICIPALES

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie le 31 Mai à 20 h 45, sous la présidence de Mr Guy CHAPUIS, Maire. Cinq Conseillers étaient absents dont trois excusés. Au cours de cette réunion, les décisions suivantes ont été prises :

PROJET D'AMENAGEMENT DE L'AIRE DE STATIONNEMENT DE LA PLACE DES CHAUMES :

Après étude de plusieurs devis d'entreprises consultées par Monsieur BEDOCHAUD, il apparaît que le coût de l'aménagement de l'aire de stationnement en pavés auto-bloquants réalisé en Régie Municipale serait équivalent au coût d'un revêtement traditionnel réalisé par une entreprise.

Le Conseil Municipal décide d'opter pour ce type d'aménagement jugé plus esthétique et plus durable qu'un revêtement goudronné. Il retient la proposition de l'Entreprise BALARDERIE qui apparaît la plus avantageuse.

VOIRIE :

Les habitants du village de " La Grand'Porte " ont été réunis à la Mairie le 21 Mai pour la mise au point du projet d'aménagement de caniveaux et d'écoulement des eaux pluviales. Le Conseil Municipal accepte la donation par Monsieur MACOUIN d'un chemin privé cadastré Section AD N°341. Ces travaux seront réalisés avant l'hiver.

INFORMATIONS GENERALES :

A la demande du Président du FOYER RURAL MUNICIPAL, une réunion a eu lieu à la Mairie en présence de Mr le Maire, du Responsable des bâtiments communaux et des Présidents des Sections du Foyer Rural Municipal.

Il a été demandé par :

- La Section " Football " l'aménagement d'un terrain d'entraînement pour les jeunes footballeurs, et la finition du local mis à leur disposition (eau, électricité).

- La Section " Boules " souhaite l'aménagement d'un terrain sur un autre emplacement.

Ces deux sections s'engagent à présenter un plan des aménagements souhaités.

- La Section " Photo " demande l'installation d'un deuxième appareil de chauffage semblable à celui déjà mis en service. Cette installation sera réalisée prochainement.

- la Section " Tennis " est informée que des travaux de décapage vont être entrepris sur un court particulièrement dégradé. Les fissures seront rebouchées avant les travaux de peinture. Après consultation de divers fournisseurs, l'Entreprise BOIS-SERVICE a été retenue pour l'achat de la peinture. Il a été décidé que ces travaux seraient réalisés conjointement par les employés communaux et les membres de la Section.

* * * * *